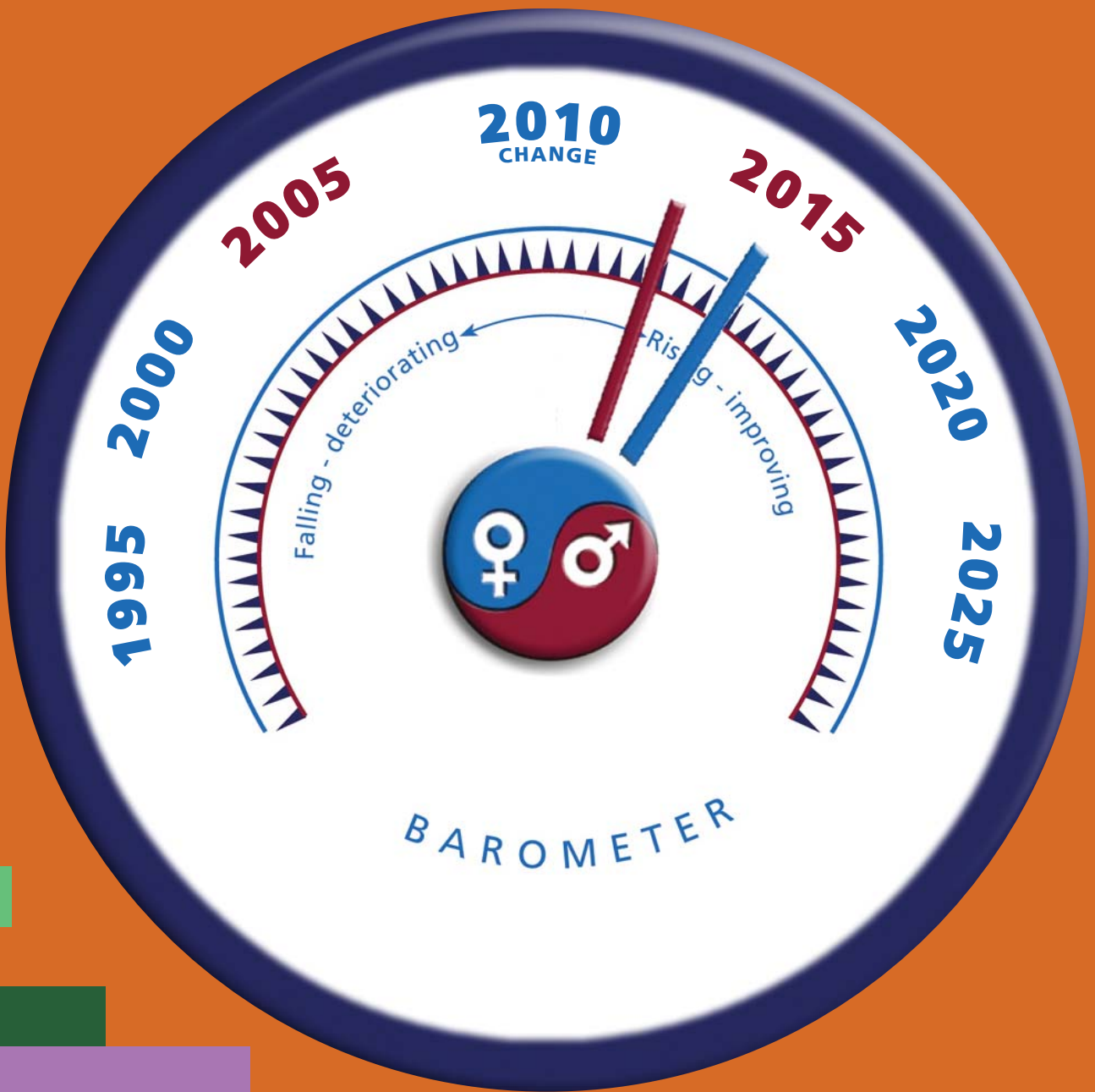


Extraits du

DE LA SADC SUR LE GENRE ET LE DEVELOPPEMENT **2013**

BAROMETRE



Rédigé par Colleen Lowe Morna,
Kubi Rama, Lucia Makamure and
Mukayi Makaya-Magarangoma

Note du rédacteur



Le Baromètre 2013 est le cinquième de la série et dans le décompte crucial jusqu'à 2015, 2013 est une année marquante pour répertorier et pointer du doigt. La nouvelle caractéristique au sein de chaque chapitre cette année est un encadré pour les suivis de 2009 à 2013, avec à la fin une colonne dédiée aux objectifs de 2015. L'écart entre 2013 et 2015 constitue une préoccupation majeure dans ce Baromètre. La *Southern Africa Gender Protocol Alliance* a démarré avec le slogan « Accélérer l'égalité du genre dans les pays de la SADC ». Ce slogan est devenu : « *C'est maintenant ou jamais* ». A l'ère de Barack Obama, il est passé à « *Oui, nous le pouvons* » avant de devenir la supplique urgente : « *Oui, nous le devons !* »

Le Protocole de l'Afrique australe sur le Genre et le Développement prenant effet en septembre 2012, l'Alliance est convaincue que les gouvernements doivent rendre des comptes par rapport au temps imparti jusqu'à 2015 : dernière limite pour les 28 dispositions du Protocole et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En tant que représentant du secteur genre au sein des conseils des organisations non-gouvernementales de la SADC (SADC-CNGO), l'Alliance est également activement engagée dans les délibérations post-2015.

Là où l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes sont concernées, les discussions ont été axées sur les obstacles structurels à une égalité du genre complète (UN Women 2013). Les progrès accomplis dans le sens de la réalisation des OMD sur l'égalité du genre démontrent que certains de ces objectifs peuvent être remplis mais qu'ils ne traitent pas des préoccupations

structurelles qui permettent aux inégalités du genre de perdurer. Par exemple, l'inscription scolaire des filles au niveau de l'éducation primaire et même secondaire peut atteindre la parité ou être de 100% mais dans la pratique, cela ne se traduit pas par un accès des filles au niveau des études universitaires ou par une opportunité égale d'obtenir le même type d'emploi que les garçons (UN Women, 2013).

A travers plusieurs consultations pour aborder les Objectifs du Développement Durable et en particulier le document résultant du Sommet de Rio + 20, la priorité a été placée sur un unique objectif de transformation sur l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes avec trois composantes et des indicateurs spécifiques du genre pour les autres objectifs. Les trois composantes de l'objectif proposé sont :

Les débats post-2015 justifient la nécessité exprimée il y a huit ans lors des évaluations de la conférence de Beijing Plus 10 d'avoir un instrument englobant les engagements existants envers l'égalité du genre et qui les rehausse à travers des objectifs échelonnés dans le temps, couvrant dix domaines à thème comprenant la non-violence, les capacités et ressources, la voix, le leadership et la participation. En effet, le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement est en avance sur son temps. En plusieurs endroits, le Baromètre de 2013 a traité à l'agenda Post-2015. Mais il se concentre principalement sur le moment présent et sur ce qui se passera durant les deux prochaines années. Comme les années précédentes, le Baromètre s'appuie sur des données riches et progressives des cas d'études du Protocole@l'œuvre – 75 cas d'études à partir de 13 pays, la plupart puisés des sommets sur le Protocole de la SADC@l'œuvre qui ont eu lieu dans 12 pays de la SADC avant le Sommet régional de Johannesburg en 2013 (voir Tableau II).

Tableau 1: Protocole de la SADC@l'oeuvre - Cas d'études utilisés dans le Baromètre 2013

THEME	Angola	Botswana	RDC	Lesotho	Madagascar	Malawi	Maurice	Mozambique	Namibie	Seychelles	Afrique Du Sud	Swaziland	Tanzanie	Zambie	Zimbabwe	Regional	
Droits constitutionnels et légaux						1		1				1			1		4
Gouvernance			1		1		1				1				2		6
Education				1			1		2			1					5
Economie		2		1							1			2	2		8
VBG		1		1		1	2	1	1		2				1		10
Santé			1		1	1		1			1	1			2		8
VIH/SIDA						1					1	1	1	2	1		7
Résolution des conflits et processus de paix		1											1		1	2	5
Médias					1	3	1				1				2	3	11
Application						1					1			1	1	2	6
Changement climatique				1	2			1						1			5
Total		4	2	4	5	8	5	4	3		8	4	2	7	12	7	75

Résumé exécutif

Le Sommet régional sur le Protocole de la SADC sur le Genre@l'oeuvre, qui a attiré plus de 300 personnes en avril 2013, a dévoilé une immense horloge avec un compte à rebours jusqu'au 17 août 2015 : les mois, semaines, jours, heures, minutes et secondes compris. Les finalistes des 12 Sommets nationaux, qui se sont tenus durant les mois précédents de mai et d'avril, ont concouru côte à côte en vue d'obtenir les trophées récompensant les efforts destinés à faire avancer l'agenda du genre. Ils avaient tous un seul message : oui, nous le pouvons et oui, nous le devons ! L'ancienne vice-présidente de l'Afrique du Sud, qui a été nommée à la tête de la UNWOMEN en août 2013, a prononcé le discours d'ouverture du Sommet.

« Bien que nous ayons fait de grands pas en termes d'émancipation de la femme, la justice du genre et les luttes des femmes demeurent un défi, depuis la violence basée sur le genre à la paupérisation des femmes, de leur exclusion des postes importants au poids du VIH et aux maladies et bien d'autres choses encore. Notre tâche est loin d'être terminée », a-t-elle déclaré. « Nous devons travailler dur pour mobiliser les institutions importantes de la société : nos églises, écoles, fédérations sportives, qui doivent continuer la lutte. Nous devons aussi élargir la base car il faut davantage de personnes pour surmonter les batailles complexes qui nous attendent. En tant que fantassins dans cette lutte, nous devons continuer à mener sur tous les fronts et de tous côtés.

En tant que peuples de la SADC, utilisons le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement pour retrancher et faire avancer la cause des femmes dans nos pays. Le Protocole doit être un document vivant dans tous les pays : nous devons le populariser ».

Globalement, l'Indice du Genre et du Développement de l'Afrique australe (SGDI) a stagné à 66%. Il y a autant de cartons rouges que de feux verts aussi bien dans le résumé narratif (Tableau III) que dans le Tableau des données IV. Ce score est une mesure empirique du progrès par rapport à 23 indicateurs pour lesquels des données ont été obtenues dans tous les pays. Ils couvrent six des dix secteurs de la SADC, à savoir la gouvernance, l'éducation et la formation, la justice économique, le VIH/SIDA, les médias, l'information et la communication.

Mais le scoop cette année est que les femmes et les hommes de l'Afrique australe ont donné à leurs gouvernements un score de 66%, soit neuf points de plus que l'an dernier – avec la Carte de Score des Citoyens (CSC) qui a été remplie par 8860 citoyens, soit 4787 femmes et 4073 hommes (un échantillonnage plus important que l'an dernier).

Contrairement au SGDI, la CSC est basée sur les perceptions et capture les nuances qui ne se trouvent pas dans les données empiriques. Par exemple, alors que le SGDI enregistre des taux d'inscriptions scolaires pour les garçons



La délégation zambienne ouvre la marche lors du Sommet de la SADC sur le Protocole@l'oeuvre. Photo: Gender Links

et les filles, la CSC englobe des aspects qualitatifs comme la sécurité dans les écoles et les partis pris du genre dans les programmes d'études. La CSC couvre aussi quatre secteurs pour lesquels il n'y a pas de scores SGDI en raison de leur difficulté à être mesurés, à savoir les droits constitutionnels et légaux, la VBG, la résolution des conflits et les processus de paix et l'application. Ce sursaut d'optimisme montre que les femmes et les hommes commencent à sentir que les préoccupations du genre figurent à l'agenda, même si leurs réalités objectives n'ont pas été grandement modifiées.

La Southern African Gender Protocol Alliance (SGPA) – 15 réseaux pays et huit groupes à thème qui ont fait campagne en faveur de l'adoption du Protocole, de sa ratification et désormais de son application – mène la campagne encore plus haut dans le compte à rebours jusqu'à 2015.

En août 2013, le groupe de réflexion de l'Alliance fera part des résultats clés du Baromètre au cours de la réunion parallèle de la société civile à l'occasion du Sommet des chefs d'Etats de la SADC au Malawi. C'est la première réunion du genre à avoir une femme comme présidente. Le message principal aux leaders est non seulement que le temps s'écoule mais aussi qu'il y a de nouvelles priorités et préoccupations à l'agenda.

Peace begins @ home



Depuis novembre 2011, la SGPA fait campagne pour un addenda sur le changement climatique dans le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement. Lors d'une réunion qui s'est tenue à Maputo en février 2013 avec en toile de fond des inondations à Maurice qui ont causé des pertes humaines, les ministres du Genre ont accepté le principe de cet addenda. Depuis, les discussions ont porté sur la nécessité d'intégrer le genre dans le futur Protocole de la SADC sur le changement climatique ou dans le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement. L'Alliance est en faveur des deux.

Avec dix élections prévues dans la région entre août 2013 et décembre 2015 (incluant au Malawi) l'Alliance cible le Sommet des chefs d'Etats de la SADC et espère qu'il fera une avancée significative sur ce front sous la direction du réseau de coordination des organisations non-gouvernementales du genre (NGO GCN)- le réseau focal de l'Alliance au Malawi.

Tableau I: Résumé des progrès et des défis durant l'année dernière

Cartons rouges	Feux verts
Droits constitutionnels et légaux	
Cinq pays de la SADC ont encore des clauses restrictives dans leurs Constitutions qui minent les dispositions sur l'égalité du genre. Le récent jugement de la Cour constitutionnelle au Lesotho refusant le droit de succession à la fille d'un chef souligne des valeurs patriarcales profondément ancrées.	Dix pays de la SADC ont entrepris des réformes constitutionnelles qui ont un impact sur le genre depuis le premier Baromètre de 2009. En 2013, le Zimbabwe a adopté une nouvelle Constitution dans laquelle les activistes du genre estiment que 75% de leurs demandes ont été consenties. Maurice a amendé sa Constitution pour introduire les quotas pour les femmes lors des élections locales qui se sont tenues l'an dernier. Cet amendement a ouvert la porte à une possible signature du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement pour Maurice. Il y a eu une amélioration progressive dans la perception citoyenne dans ce domaine, de 60% en 2009 à 66% en 2013. Il est significatif qu'il y ait eu un pourcentage à la hausse de huit points entre les CSC de 2012 et 2013, une période marquée par un nombre plus important de réformes constitutionnelles. Cela reflète un optimisme grandissant dans un des domaines les plus stratégiques pour l'avancement des droits des femmes.
Avortement, travail sexuel, viol marital et orientation sexuelle ne figurent toujours pas dans le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement. Le mariage précoce est une question émergente qui met les filles à risque de violence et de mauvaise santé plus que les garçons.	Les leaders au Malawi et à Maurice ont fait des déclarations progressistes sur les droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT).
Gouvernance	
Lors de la comparaison globale de la présence des femmes au Parlement, à 24%, la SADC a glissé de la seconde à la troisième place (après les pays nordiques et les Amériques). Durant l'année en cours de révision, la représentation globale des femmes au Parlement est restée à 24%, pourcentage inférieur par 1% par rapport à 2011. La représentation des femmes au Parlement en Angola a chuté de 38% à 34%. Actuellement, Madagascar et la Zambie (6%) ont le plus faible taux de représentation féminine au sein de leurs administrations régionales. La représentation féminine aux élections urbaines au Swaziland a reculé, passant de 19% à 14% lors des élections tenues à la fin 2012.	En 2012, la représentation des femmes parlementaires aux Seychelles a augmenté de 29% à 45%, plaçant cet archipel parmi les dix premiers dans le classement global. Avec 49% de femmes au sein des collectivités locales, le Lesotho a la plus grande représentation féminine dans n'importe quel domaine de prise de décisions politiques de la SADC. Maurice a marqué un but en faveur de l'égalité du genre avec une augmentation quadruplée des femmes au sein de ses collectivités locales à 26% lors des élections de décembre 2012.
Le quota pour les femmes parlementaires au Zimbabwe sous la nouvelle Constitution ne s'étend malheureusement pas aux collectivités locales. Les efforts des activistes du genre à faire appliquer dans la législation sur les élections locales la disposition de la section 17 de la Constitution stipulant que « les deux genres doivent être pareillement représentés dans toutes les institutions et agences gouvernementales à tous les niveaux » n'ont pas porté de fruits. Maurice arrive dernier avec seulement 8% de femmes ministres.	Le Zimbabwe organise des élections présidentielles, nationales et locales le 31 juillet avec un quota constitutionnel qui garantira aux femmes un minimum de 22% des sièges à l'assemblée nationale. L'Afrique du Sud a invariablement eu le pourcentage le plus élevé de femmes ministres avec 41%.
Education	
Moins de la moitié des 15 pays de la SADC ont atteint les objectifs de l'égalité du genre aux trois niveaux – primaire, secondaire et universitaire. A l'exception du Lesotho et des Seychelles, les femmes de l'Afrique australe ont des taux d'alphabétisation inférieurs à ceux des hommes. Le Malawi a encore de grands écarts du genre dans le domaine éducatif avec une alphabétisation féminine de seulement 67%, l'inscription des filles à l'école primaire à 45% et aux niveaux secondaires et universitaires à 39%. La République Démocratique du Congo (RDC) est invariablement dernier en matière de scolarité secondaire. Elle n'a que 36% de filles scolarisées à ce niveau. La violence basée sur le genre dans les écoles demeure un défi majeur.	Six pays dans la région: Maurice, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Botswana, la Zambie et le Swaziland ont des pourcentages plus élevés de femmes au niveau universitaire. La Namibie, le Swaziland, le Malawi, la Tanzanie, l'Afrique du Sud et la Zambie ont des lois et des politiques rendant l'éducation primaire obligatoire et gratuite. Six pays, à savoir le Botswana, le Lesotho, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud et le Swaziland ont 50% ou plus de jeunes femmes scolarisées au niveau secondaire. Le Lesotho a un pourcentage supérieur de filles que de garçons scolarisés au niveau du secondaire (57%) en raison du fait que les garçons font de l'élevage du bétail. En revanche dans le domaine,

Cartons rouges	Feux verts
	l'Afrique du Sud, la Namibie, le Botswana et Maurice ont des pourcentages légèrement plus élevés, ce qui correspond à la démographie. Les Seychelles et le Swaziland ont un nombre égal de filles et de garçons scolarisés au niveau du secondaire.
Justice économique	
Les femmes et les hommes ne bénéficient pas de façon équitable au boom économique que connaissent plusieurs pays de l'Afrique australe.	Le score de l'Indice du Genre et du Développement en l'Afrique australe (SGDI) de 73% est de six points supérieurs au score de la Carte de Score des Citoyens qui est de 67%.
Les chiffres sur la propriété foncière demeurent imparfaits mais vont de 11% aux Seychelles à 25% en RDC et en Tanzanie.	Le pourcentage de femmes dans des postes de décisions économiques a augmenté par 8%, de 18% en 2009 à 26% en 2013.
	La Zambie flamboie dans la région avec une politique requérant que 30% de toutes nouvelles terres soient allouées aux femmes.
	Les politiques commerciales font abstraction du genre et seules quelques politiques d'acquisitions font spécifiquement référence aux femmes. De telles politiques peuvent introduire de nouvelles inégalités ou ancrer davantage les existantes.
	Les femmes luttent toujours pour accéder au crédit bien que la majorité des pays de la SADC ont désormais différents programmes permettant aux femmes d'y avoir accès.
	Tous les pays de la SADC ont des dispositions légales pour le congé de maternité mais seuls 40% en ont pour celui de paternité.
Violence basée sur le genre	
Les citoyens ont attribué le score global de 68% où ils devraient être d'ici 2015 en termes de remplir les dispositions liées à la violence basée sur le genre. Ce qui représente une hausse de 58% par rapport à 2012.	L'étude de base sur la violence envers les femmes a été menée dans six pays de la SADC – Botswana, Maurice, quatre provinces de l'Afrique du Sud, quatre districts de Zambie, au Lesotho et au Zimbabwe.
La prévalence de toutes les formes de violence envers les femmes, en particulier physique et sexuelle, continue à être élevée en dépit des cadres légaux assez solides contre la VBG dans la région.	Des cadres légaux solides existent dans la plupart des pays de la SADC mais les défis tournent autour de l'application effective des lois et des politiques.
Les récentes études montrent des taux de prévalence de toute une vie de 25% à Maurice à 89% dans quatre districts de la Zambie : Kitwe, Mansa, Kasama et Mazabuka.	Les cadres législatifs envers la VBG sont solides dans pratiquement tous les pays de la région de l'Afrique australe. Les législations contre la violence domestique et les agressions sexuelles existent dans 12 pays.
Des budgets insuffisants minent l'application.	La provision pour le traitement prophylactique pour prévenir l'infection au VIH (PEP) s'est améliorée au cours des dernières années avec un seul pays fournissant ce traitement de 2009 à 2012 et un total de six pays le faisant en 2013. Ce qui est encore insuffisant par rapport aux objectifs et concerne moins de la moitié des pays de la SADC.
La violence sexuelle envers les femmes et les filles demeure une des causes majeures d'infection au VIH	Six pays de la SADC ont complété leurs études de base sur la Violence envers les Femmes et adopté un indice composite pour mesurer la VBG. Ces résultats devraient guider les stratégies de lutte contre la VBG et les processus budgétaires. L'indice permettra de faire un monitoring continu et d'évaluer l'efficacité des stratégies de lutte contre la VBG.
La violence contre les lesbiennes est en hausse avec des cas horribles de « viols correctifs » et de meurtres rapportés en Afrique du Sud durant l'année passée en revue.	
Les progrès enregistrés dans le vote et la promulgation de lois sur la violence domestique et l'agression sexuelle ont ralenti de façon significative durant les deux dernières années.	
Les législateurs des pays de la SADC ont pris du retard dans l'application des dispositions des lois. Alors que 12 pays ont des services spécialisés, accessibles et abordables, incluant l'aide légale, aux survivants de VBG, la réalité est que les fournisseurs de services n'ont pas suffisamment de ressources et ont des capacités limitées à respecter leurs mandats.	
Une des plus importantes préoccupations dans la région est l'absence de maisons sanctuaires et de maisons secondaires pour les survivantes de VBG. Les gouvernements se fient sur les organisations de la société civile pour fournir ces services, ce qui n'est pas une solution durable.	
Des données fiables et détaillées sur la VBG sont difficiles à obtenir. Les statistiques policières sont hautement contestées en raison du	

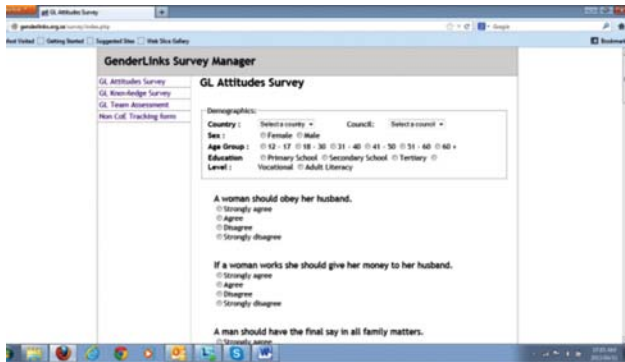
Cartons rouges	Feux verts
fait que la VBG soit sous-rapportée et d'absence d'outils adéquats pour la collecte de données.	
Santé	
Les ratios de taux de mortalité maternelle en Afrique australe ont augmenté durant les deux dernières décennies, principalement à cause du VIH, alors qu'ils sont en baisse dans d'autres régions.	Un accès amélioré aux antirétroviraux commence à renverser la tendance.
Il est estimé que les taux de mortalité et de morbidité ont doublé parmi les femmes séropositives en comparaison avec les taux des femmes séronégatives.	
L'Angola a le plus faible taux d'utilisation de contraception dans la région, soit 6.2%.	Maurice a le taux le plus élevé d'utilisation de la contraception de la région, soit 75%.
Entre 44% et 46% des naissances en Tanzanie et à Madagascar ne sont pas assistées par un personnel qualifié.	Toutes les naissances (100%) sont assistées par du personnel qualifié à Maurice et aux Seychelles.
Seuls quatre des 15 pays de la SADC font mention de l'implication des hommes dans les campagnes de santé sexuelle et reproductive (Lesotho, Maurice, Malawi et Zambie)	
VIH/SIDA	
Les neuf pays ayant le taux de prévalence le plus élevé de VIH dans le monde se trouvent en Afrique australe : Swaziland (26%), Botswana (23.4%), Lesotho (23.3%), Afrique du Sud (17.3), Zimbabwe (14.9%), Namibie (13.4%), Zambie (12.5%), Mozambique (11.3%) et Malawi (10%).	Les mortalités liées au SIDA ont chuté par 32% depuis 2001 en raison de l'étendue de la thérapie antirétrovirale.
Dans 13 des 15 pays de la SADC, les femmes ont un taux de prévalence de VIH plus élevé que les hommes.	Dans cinq des pays de la SADC – le Botswana, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Zambie, Maurice et le Swaziland – la couverture du traitement d'antirétroviraux pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant est supérieure à 80%.
Dans six des 15 pays de la SADC, moins de 50% des personnes vivant avec le VIH reçoivent des antirétroviraux.	Des gains impressionnants ont été obtenus dans la réduction des décès liés à la tuberculose auprès des personnes vivant avec le VIH. Entre 2004 et 2011, les décès liés à la tuberculose chez les séropositifs a chuté par 28% en Afrique subsaharienne. Le pourcentage durant ces 24 derniers mois a été une baisse de 13% de ce type de décès.
Dans neuf des 15 pays, moins de 50% des 15-24 ans ont une connaissance détaillée du VIH/SIDA.	Il y a des preuves que les campagnes de prévention ont commencé à modifier les schémas de comportements sexuels et mener à une réduction du VIH/SIDA. Cependant, les disparités du genre continuent à être une force motrice de l'épidémie dans la région.
Les femmes représentent 58% des personnes vivant avec le VIH en Afrique subsaharienne. De jeunes femmes, âgées de 15 à 24 ans, demeurent particulièrement vulnérables, comptabilisant 64% des infections dans ce groupe au niveau mondial.	Le Zimbabwe a adopté une politique progressive sur le travail des pourvoyeurs de soins. Plusieurs autres pays incluant le Mozambique, la Zambie et le Malawi développent actuellement une politique sur ce type de soins.
Paix et sécurité	
Le potentiel pour les conflits à Madagascar, au Zimbabwe et en RDC demeure élevé alors que la militarisation de la politique au Swaziland est source de préoccupation.	Les femmes constituent 27% des forces armées en Afrique du Sud, 38% de la force policière aux Seychelles et 52% des gardiens dans les services correctionnels de cet archipel.
Les pourcentages de femmes au sein des forces armées sont faibles. Le poids des conflits est disproportionné pour les femmes car ce sont elles qui paient le prix fort et pourtant, elles sont les grandes absentes des processus de paix et des prises de décisions.	
Seuls six pays disposent de données décomposées par sexe sur les services correctionnels.	Depuis que le Baromètre s'est mis à faire le suivi de ce paramètre, il y a eu une grande amélioration dans la provision de données décomposées par sexe dans la région en 2010. Dix pays contre cinq avant disposent maintenant de ces statistiques sur les forces armées et 13 comparés à cinq en disposent sur la police.
De nombreux écarts persistent avec plusieurs pays qui ne fournissent toujours pas de données, n'ayant aucune femme dans les forces de l'ordre et dans la sécurité ou des niveaux bas, entre 1% à 6%.	Il y a une amélioration sur l'accès aux données décomposées par sexe sur la police avec 13 pays de la SADC en comparaison à cinq dans le passé, rendant ces statistiques disponibles.
	Le groupe de travail de la SADC sur les ressources humaines est d'accord pour que le genre soit un item standard à leur agenda durant leurs rencontres. Le modèle fera le suivi de l'existence des politiques liées au genre, aux structures, aux objectifs et à la représentation des femmes. C'est une avancée majeure dans la collecte de données car à travers l'Afrique, les statistiques sur les femmes engagées dans le secteur de la sécurité sont rares.

Cartons rouges	Feux verts
<p>Les pays de la SADC doivent revoir la législation régissant leur secteur de sécurité pour s'assurer qu'il soit sensible au genre et assurer une collecte régulière de données. Cela devrait commencer par l'organe de sécurité de la SADC et son plan stratégique qui font abstraction du genre.</p> <p>Dans plusieurs pays, le pourcentage de femmes déployées pour des missions de paix va de 2% à 6%.</p>	<p>La Namibie a toujours, et de façon consistante, montré un pourcentage plus élevé de femmes (46%) en raison de la superficie du pays bien que l'Afrique du Sud ait déployé le plus grand nombre de femmes dans l'absolu durant ces missions de paix.</p> <p>Huit pays de la SADC fournissent des femmes soldats de la paix durant les missions de paix des Nations Unies en comparaison avec sept d'entre eux depuis le Baromètre a commencé à tenir compte de ce paramètre.</p>
<p>Médias</p> <p>Les législations et politiques médiatiques ont de faibles dispositions sur le genre</p> <p>Les femmes constituent 41% des employés des entreprises de presse (32% si l'on exclut l'Afrique du Sud) mais représentent moins d'un quart des managers et seulement une poignée des directeurs de conseils d'administration et de hauts cadres.</p> <p>Il y a plus d'étudiantes en journalisme mais plus d'hommes chargés de cours en la matière.</p>	<p>GL travaille avec 108 Centres d'Excellence du Genre dans les Médias au sein de 12 pays de la SADC.</p> <p>Il y a des preuves indiquant que les entreprises de presse commencent à considérer l'intégration du genre avec sérieux avec 47 entreprises de presse représentant 90 salles de rédaction ayant des politiques du genre.</p> <p>L'exercice d'auto-monitorage mené dans 76 Centres d'Excellence du Genre dans les médias montre que le pourcentage de femmes comme sources dans les médias a augmenté par 5%, de 19% dans l'Etude de Base sur le Genre et les Médias à 22%.</p> <p>Durant l'année écoulée, GL a offert une formation pratique aux médias sur les dix thèmes du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement</p> <p>Des représentants de dix institutions universitaires de six pays ont participé à une formation des formateurs pour intégrer le genre dans le journalisme et le programme d'études médiatiques.</p> <p>Les étudiants d'universités reconnaissent le rôle de l'alphabétisation du genre et des médias dans l'amélioration de leurs connaissances en matière de genre.</p>
<p>Changement climatique</p> <p>Le changement climatique affectera tous les pays dans toutes les parties du monde. Mais son impact sera différent dans les régions et auprès de différents groupes de personnes (IPCC 2001). Les plus affectés seront probablement les pauvres et les femmes vivant dans les pays en développement. Comme le climat change, les personnes à souffrir de son impact seront probablement les moins responsables de ses causes. Il est reconnu de par le monde que les pays en développement souffriront davantage des effets dévastateurs du changement climatique que les pays développés. En Afrique australe, les pauvres dont la plupart sont des femmes, seront plus sévèrement frappées par l'impact du changement climatique.</p> <p>Les femmes ne sont représentées qu'à 20% dans les instances de décisions des ministères où l'on est concerné par le changement climatique et le développement durable. Pourcentage en hausse de deux points depuis 2012 mais on est loin de l'objectif des 50%.</p>	<p>La campagne pour un addenda sur le Genre et le Changement Climatique a pris de la vitesse avec une pétition circulée en ligne signée par 1027 citoyens (55% d'hommes et 45% de femmes). Les ministres du Genre ont formellement soutenu la proposition lors d'une rencontre à Maputo en février 2013.</p> <p>La Zambie a dépassé la parité en termes de représentation des femmes siégeant dans les instances de décisions à propos du changement climatique et du développement durable, soit 60%. L'Afrique du Sud et la Namibie suivent avec 42% et 33% de représentation féminine en la matière. Le Mozambique et l'Angola alignent 29% et 27% de femmes respectivement. La Tanzanie et Madagascar n'ont qu'un pourcentage à un chiffre, soit 7% et 9% respectivement. Maurice, le Malawi, le Swaziland, le Botswana et le Zimbabwe se retrouvent au milieu.</p>

Cartons rouges	Feux verts
Application	
Le Botswana et Maurice n'ont toujours pas signé le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement.	Treize des 15 pays de la SADC ont signé ce Protocole.
La RDC n'a pas encore déposé ses instruments de ratification.	Douze pays (neuf l'an dernier) ont ratifié le Protocole, le Malawi étant le dernier à le faire et à déposer ses instruments.
La majorité des pays de la SADC n'ont pas intégré les objectifs du Protocole dans leurs processus de planification et de budgétisation.	Quatre pays, la Namibie, le Swaziland, la Zambie et les Seychelles ont développé des plans d'action du genre alignés sur le Protocole et budgétisés.
	Le Malawi et le Zimbabwe réactualisent leurs politiques du genre en ce moment.
	Les Seychelles ont développé une politique nationale du genre exemplaire considérée comme une des bonnes pratiques car elle intègre explicitement les 28 dispositions du Protocole dans sa Politique Nationale du Genre.
	Six pays de la SADC, le Lesotho, la RDC, le Mozambique, la Tanzanie, le Malawi et le Zimbabwe ont exprimé un intérêt à actualiser leur politique du genre et à les aligner avec les dispositions du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement au cours d'un atelier d'apprentissage et de partage des meilleures pratiques en juin 2013.
La <i>Southern Africa Gender Protocol Alliance</i> est une coalition de volontaires – ce qui décentralise la responsabilité mais qui peut aussi résulter en un affaiblissement de la chaîne.	Durant l'année écoulée, l'Alliance a essayé de mieux s'organiser. A la suite de consultations sur des arrangements institutionnels, GL en tant que réseau coordonnateur, a signé plus de protocoles d'accords avec des partenaires – huit protocoles sectoriels et 14 protocoles pays. A l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'Alliance, le comité organisateur a élu un groupe de réflexion qui assistera le secrétariat dans son travail quotidien.
Il y a nécessité d'accélérer la vitesse de l'initiative jusqu'à 2015.	La connaissance du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement a augmenté, passant de 46% en 2010 à 54% en 2012 comme évalué par le quizz administré dans la région de la SADC. Les dispositions les plus connues des citoyens sont quels gouvernements ont signé le Protocole et l'objectif de la parité dans les postes de décision d'ici 2015. Les réunions au niveau des villages et les Sommets par rapport au compte à rebours d'ici 2015 planifiés au niveau pays et régional l'an prochain aideront à faire monter la pression.

La nouveauté en 2013?

Changement dans le suivi: La nouvelle caractéristique principale dans le Baromètre 2013 est l'encadré par rapport au suivi au début de chaque chapitre. Les auteurs et les rédacteurs ont extrait des indicateurs clés qui peuvent être suivis sur cinq ans pour voir quels progrès ont été réalisés et quels défis attendent. Les quelques premières pages des chapitres fournissent une photo pouvant être utilisée pour la planification des actions.



Le Score du Progrès du Genre:

Au fil des ans, l'Alliance a fait le suivi de la connaissance du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement, et sur les attitudes vis-à-vis du genre. Cette année, le Baromètre s'appuie sur le Score du Progrès du Genre, outil en ligne développé par Gender Links pour noter les réponses à une étude d'attitudes comprenant 20 questions, le zéro considéré comme régressif à 100 estimé de très progressif. Dans la région, près de 50 000 citoyens ont utilisé cet outil et enregistré un score global de 65% avec des variations significatives par pays. La connaissance du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement basée sur cinq questions simples était de 53%. Ce qui reflète la nécessité de continuer la mobilisation, la sensibilisation publique et le changement de comportement.

Les défis importants

- **Les attitudes patriarcales ont toujours lieu,** apparents dans les stéréotypes du genre à l'école, sur le lieu de travail et dans les médias, de même que dans les structures de décision dans tous les domaines où prédominent les hommes. Les lois coutumières engagent les dispositions constitutionnelles avec quelques ramifications dans plusieurs pays. Le cas de la femme du Lesotho privée de son droit d'être chef après la mort de son père est un rappel glacial des valeurs patriarcales profondément enracinées. Les crimes haineux contre les lesbiennes grandement évoqués dans la presse en Afrique du Sud est un autre rappel de la combinaison mortelle entre l'homophobie et la misogynie persistante dans plusieurs pays de la région.

- **La violence basée sur le genre demeure l'indicateur le plus éloquent de l'absence de droits et d'organisation des femmes :** Les niveaux choquants de violence basée sur le genre révélés dans les récentes études de prévalence (de 25% à Maurice à presque 80% dans les quatre districts de Zambie) indiquent qu'une femme sur trois, si ce n'est davantage, a vécu une forme de violence basée sur le genre durant son existence, souvent à plusieurs reprises et sous de multiples formes.
- **Un recul dans les élections :** Hormis quelques exceptions, la dernière série d'élections a été décevante: la baisse dans la représentation féminine aussi bien au niveau national que local en Angola et au Swaziland l'an dernier ; des niveaux bas persistants de représentation féminine en RDC, et la hausse marginale dans la représentation féminine lors des élections générales au Lesotho en mai 2012 sont un rappel des fragiles gains obtenus par les femmes dans la sphère politique.
- **L'économie est encore un privilège masculin :** Les femmes n'ont toujours pas suffisamment accès aux prises de décisions économiques (26%), aux terres, au crédit et aux autres moyens de production. Elles constituent la majorité des pauvres, des chômeurs, des dépossédés et de ceux travaillant dans le secteur informel.
- **Les femmes n'ont pas leur mot à dire dans les décisions affectant leurs vies :** Que ce soit dans la chambre à coucher ou au conseil d'administration, les femmes sont dans la pratique sans voix, ayant très peu leur mot à dire par exemple sur le port du préservatif qui est pourtant si essentiel à prévenir l'étendue du VIH/SIDA. L'absence de voix féminines se reflète aussi dans les médias où le pourcentage de femmes sources a marginalement augmenté, passant de 17% en 2003 à 22% dans un exercice d'auto-monitorage effectué auprès de 76 entreprises de presse de la région.
- **Le VIH/SIDA continue à menacer les gains fragiles obtenus :** la majorité des nouvelles infections au VIH touche les jeunes femmes. Ce sont aussi elles qui sont majoritairement les pourvoyeuses de soins aux PVVIH.



Les Mauriciennes se réapproprient l'espace au sein des collectivités locales.

Photo: Loga Virahsawmy

Succès essentiels

- **L'éducation est encore l'étoile filante dans la région de la SADC:** la parité est en passe d'être atteinte à tous les niveaux. La division du genre dans le travail dans les matières à l'étude change graduellement et résultera éventuellement en une modification de la division du genre dans la main d'œuvre.
- **Les réformes constitutionnelles ont emmené des bénéfices tangibles :** Un des succès majeurs de l'Alliance durant la dernière année a été de placer le genre à l'agenda des réformes constitutionnelles dans dix pays, en particulier à Maurice, au Zimbabwe et en Zambie. Comme apparent l'an dernier, ces réformes commencent à porter leurs fruits. A Maurice, l'amendement constitutionnel a ouvert la voie à un quota pour les femmes lors des élections locales et ceci a eu pour résultat une augmentation quadruple des femmes au sein des collectivités locales aux élections de 2012. La nouvelle Constitution zimbabwéenne s'est départie de ses clauses restrictives et garantit aux femmes 22% de sièges à l'assemblée nationale.
- **Les campagnes 5050I sont dans la cible :** Dix élections dans la région de la SADC auront lieu entre août 2013 et décembre 2015. Des projections détaillées dans le Baromètre indiquent que si la campagne en faveur de la parité dans tous les domaines se poursuit de façon rigoureuse, la région devrait atteindre l'objectif initial de 30% de femmes dans toutes les instances de décisions nationales et locales avec quatre pays se rapprochant des 40% de représentation féminine ou le dépassant.
- **De bonnes nouvelles sur le front du VIH/SIDA pour la toute première fois :** Le Baromètre 2013 est porteur de bonnes nouvelles sur le front du VIH/SIDA pour la première fois. Les décès liés aux complications du VIH dans la région ont diminué par 32% depuis 2001 en raison de la thérapie antirétrovirale. Dans sept pays de la SADC, la prévention de l'infection de la mère à l'enfant est supérieure à 80%. Bien que les disparités du genre continuent à être une force majeure de la pandémie, il y a quelques preuves de changements dans les schémas de comportements sexuels qui induisent une réduction du VIH/SIDA.
- **Une meilleure compréhension et une approche plus globale de la VBG :** Les six études de base sur la violence basée sur les femmes ont aidé à établir la disparité entre les statistiques policières et les niveaux réels de VBG. Ces études ont aussi montré que les plus hauts niveaux de violence – psychologiques et économiques – sont aussi ceux qui sont les moins rapportés. Ces résultats ont accéléré la campagne pour des études régulières de cette nature afin de renforcer les plans d'actions nationaux pour mettre un terme à la violence basée sur le genre.
- **Accent sur l'application :** Maintenant que le Protocole a été ratifié, l'accent s'est rapidement transféré à son application. La SADC Gender Unit, les réseaux focaux

nationaux de l'Alliance et Gender Links en tant que coordonnateur de l'Alliance, ont développé un modèle d'apprentissage et de partage destiné à faire cascader et accroître ces efforts.

- **Le changement de la base au sommet :** Les collectivités locales de la région se sont jointes à la campagne en faveur du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement. Ainsi, 300 collectivités locales sont devenues des Centres d'Excellence du Genre au sein des Collectivités locales. Les exemples de la façon dont le Protocole est appliquée localement abondent dans le Baromètre de 2013 qui a la collection la plus riche et pourtant constituée de cas d'études par la base.
- **Le Protocole@l'œuvre:** Rien ne réussit autant que le succès ! Les chiffres bruts ne capturent pas toujours les qualités de mobilisation et inspiratrices du Protocole. L'Alliance a collecté plus de 1000 cas d'études, certains étant mis en avant dans ce rapport. Ils reflètent l'étendue d'appropriation, d'engagement et d'application suscitée par le Protocole.



De gauche à droite: Magdeline Madibela, responsable de la Gender Unit de la SADC, Inonge Wina, ministre du Genre et du Développement de l'Enfant, Namatama Chinyama, documentaliste au MGCD; Edwidge Mulate, secrétaire permanent au MGCD et Colleen Lowe Morna, directrice exécutive de GL lors du lancement du Baromètre 2012 pour la Zambie à Lusaka, novembre 2012.
Photo: Loveness Jambaya

Les priorités essentielles

Une énergie renouvelée durant l'année en cours pour :

- Assurer que tous les pays signent et ratifient le Protocole
- Utiliser les opportunités stratégiques comme les révisions constitutionnelles pour incorporer le Protocole
- Augmenter la connaissance du Protocole et ses dispositions au niveau communautaire
- Assurer que tous les gouvernements et les collectivités locales incorporent les objectifs du Protocole dans leurs plans d'actions et leurs coûts d'application
- Faire campagne en faveur de l'addenda sur le Genre et le Changement Climatique
- Renforcer l'Alliance, du niveau local aux niveaux national et international jusqu'au compte à rebours final de 2015.

JALONS DU PROTOCOLE DE LA SADC SUR LE GENRE ET LE DEVELOPPEMENT

- **2005:** L'audit des réalisations par rapport à la Déclaration de la SADC sur le Genre et le Développement débouche sur un papier intitulé « Rationale pour l'élévation de la Déclaration de la SADC sur le Genre et le Développement au rang de Protocole », l'instrument le plus obligatoire parmi ceux de la SADC. Les organisations de la société civile se constituent en alliance, la Southern African Gender Protocol Alliance.
- **En 2005-2008,** les membres de l'Alliance font partie de la cellule de réflexion constituée par la SADC Gender Unit pour préparer l'ébauche des notes pour l'équipe légale, pour commenter et rechercher le soutien pour les sept ébauches du Protocole avant sa présentation finale aux chefs d'Etats de la SADC.
- **En août 2008,** 13 des 15 chefs d'Etats de la SADC signent le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement, instrument unique sous-régional qui relie et rehausse les engagements existants envers l'égalité du genre à travers 28 dispositions avec des délais impartis qui se conformeront à l'année limite de l'OMD numéro 3 qui est 2015. Les membres de l'Alliance lancent une campagne pour convaincre les deux pays non-signataires à signer, à savoir Maurice et le Botswana.
- **En août 2009,** l'Alliance lance le Baromètre sur le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement, un outil essentiel de suivi pour mesurer les progrès des 15 pays par rapport aux 28 dispositions du Protocole - <http://www.genderlinks.org.za/page/sadc-research>.
- Le même mois, l'Alliance lance "La feuille de route vers l'égalité" – des stratégies et des leçons tirées de la campagne, les dispositions essentielles du Protocole en 23 langues, des spots radiophoniques, un DVD, le quizz sur les connaissances et les aptitudes, les réunions au niveau des villages pour vulgariser le Protocole qui ont jusqu'ici touché directement 15 000 citoyens et encore des milliers indirectement.
- **En 2009/2010,** il y a la rencontre destinée à évaluer les progrès par rapport au Baromètre et l'assemblée générale annuelle de l'Alliance. Celle-ci s'organise mieux dans les pays et en termes de niches thématiques, chaque niche portant sur une question prioritaire, à savoir, la VBG, la justice économique, etc.



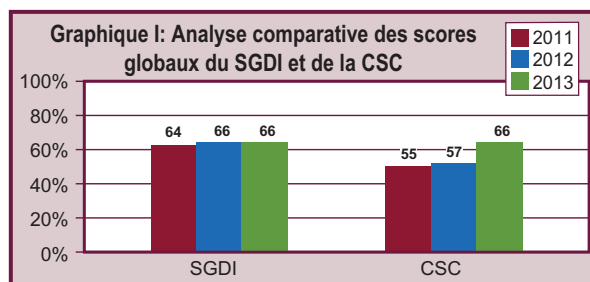
Margaret Machilla de la Zambie partage son expérience sur la mise en conformité et la budgétisation du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement. Photo: Lucia Makamure



- **En août 2011,** le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement entre en vigueur, l'Afrique du Sud devenant le neuvième pays à ratifier le Protocole et lui donnant les deux tiers de la masse critique requise. Avec des données de 15 pays par rapport à 23 indicateurs, le Baromètre 2011 introduit l'Indice de la SADC sur le Genre et le Développement - voir <http://www.genderlinks.org.za/page/sadc-sgdi>. L'Alliance constitue un groupe de réflexion pour guider son travail entre chaque assemblée générale annuelle.
- **En 2011/2012,** les réseaux de l'Alliance dans chaque pays identifient des champions pour les 28 dispositions du Protocole, commencent à recueillir des cas d'études sur le Protocole@l'œuvre - voir <http://www.genderlinks.org.za/page/protocol-work>.
- **En septembre 2011,** l'Alliance collabore avec la SADC Gender Unit sur un outil et un processus de conformité des plans d'actions du genre avec les objectifs du Protocole et budgétise les coûts d'application. La Namibie dirige le processus – voir <http://www.genderlinks.org.za/page/implementation>.
- **En novembre 2011,** il y a un lobbying intense pour un addenda au Protocole sur le Genre et le Changement climatique lié à la conférence COP17.
- **En février 2013,** les ministres du Genre se réunissent à Maputo avant la 57e conférence de la Commission sur la Condition de la Femme et s'engagent à faire avancer l'addenda. L'Alliance émet un communiqué progressiste sur les préoccupations de la justice du genre dans la région. Elle est présente à la conférence de la Commission sur la Condition de la Femme et produit un newsletter quotidienne et génère des débats sur l'agenda post-2015.
- **En mars-avril 2013,** 12 sommets pays et un sommet régional mènent à 672 cas d'études recueillis sur la Protocole de la SADC@l'œuvre à partir d'ONG, de bureaux des statistiques, d'organisations religieuses.
- **A juin 2013,** le Lesotho, la RDC, le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe apprennent des Seychelles, de la Namibie, de la Zambie et du Swaziland à conformer leurs politiques et plans d'actions sur le Protocole et son processus de budgétisation.
- **En août 2013,** l'assemblée générale annuelle de l'Alliance en marge de la réunion des chefs d'Etats au Malawi et qui mettra l'accent sur l'application, la campagne 50/50, le genre et le changement climatique et la constitution de coalitions. La table ronde se réunit avec la nouvelle responsable de la UNWOMEN, l'Africaine Phumzile Mlambo-Ngcuka. Une visite d'étude à la *Women Demand Action Now* Alliance de Gauteng favorise l'émergence de nouvelles idées pour renforcer le réseautage au niveau pays, provincial et des districts.

PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AU SGDI ET A LA CSC

Globalement, la performance des pays de la SADC s'est améliorée durant les trois dernières années comme indiqué par la hausse dans l'Indice du Genre et du Développement de l'Afrique australe (SGDI), passant de 64% en 2009 à 66% en 2013. Cependant avec les gains et les pertes s'équilibrant, l'indice SGDI est resté statique entre 2012 et 2013. Cependant la Carte de Score des Citoyens (CSC) qui est complémentaire à l'indice SGDI a augmenté dramatiquement par 11 points, passant de 55% à 60%.



Comment la CSC et l'indice SGDI fonctionnent

Tableau II: Echantillonnage de la CSC 2013

Pays	Cartes de Score		
	Féminin	Masculin	Total
Angola	54	48	102
Botswana	108	59	167
RDC	74	81	155
Lesotho	841	711	1552
Madagascar	238	184	422
Malawi	44	41	85
Maurice	736	831	1567
Mozambique	266	253	519
Namibie	1103	953	2056
Seychelles	25	24	49
Afrique du Sud	349	206	555
Swaziland	256	45	301
Tanzanie	50	50	100
Zambie	469	486	955
Zimbabwe	174	101	275
Régional	4787	4073	8860

La CSC a tourné pendant quatre ans et est un outil comptable important. Par exemple, au niveau des ateliers de travail ruraux, lorsque l'on explique le Protocole, il est requis des participants qu'ils annotent la performance de leurs gouvernements respectifs. La CSC permet aux hommes et aux femmes ordinaires de faire leurs gouvernements rendre des comptes. Elle s'assure aussi que les femmes et les hommes évaluent d'un œil critique l'application des dispositions du Protocole. L'annexe Un résume les résultats de la CSC durant les quatre dernières années.

La taille de l'échantillonnage pour la CSC a augmenté cette année. Comme illustré dans le tableau III, 8869 citoyens des 15 pays de la SADC y ont participé. Les femmes représentaient 54% du total et les hommes 46%.

Le défi est de coupler les mesures de perception (qualitatives) aux mesures empiriques (quantitatives). Comme détaillé dans l'annexe 2, il y a eu plusieurs tentatives au niveau mondial, de même qu'en Afrique, pour développer des indices destinés à mesurer le progrès vers l'égalité du genre. Chacun comportait des défis. En les examinant tous, il était difficile d'obtenir une variété suffisamment vaste d'indicateurs pour capturer toutes les facettes de l'égalité du genre ou son absence.

Parce que l'information sur la participation politique et l'éducation, de même que certains indicateurs économiques étaient plus facilement disponibles, les indicateurs liés au genre ont eu tendance à se reposer lourdement sur eux. Mais de tels indicateurs ne capturent pas correctement les questions qui sont davantage basées sur les droits telles

que la voix, l'organisation, le droit de prendre des décisions à propos de son corps, la sécurité, etc.

En 2009, le Baromètre a réuni une gamme de données de base sur la condition des femmes à travers les 15 pays de la SADC. Ce Baromètre comportait des lacunes par secteur et par pays. Mais en 2011, à travers des recherches en ligne et des données recueillies pour les Baromètres pays, l'équipe a réuni des données sur 23 indicateurs dans six secteurs (voir le Tableau IV). Les chiffres en rouge indiquent les reculs durant la dernière année et ceux en vert représentent des développements positifs. Considérant les efforts variés au niveau mondial et continental pour développer un panier d'indices pour mesurer l'égalité du genre (voir annexe deux), cela représentait une quantité significative d'informations.

Tableau III: Secteurs couverts par l'indice SGDI et la CSC

Secteurs du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement	SGDI	CSC
Droits constitutionnels et légaux		✗
Gouvernance	✗	✗
Éducation	✗	✗
Économie, ressources productives et emploi	✗	✗
Violence basée sur le genre		✗
Santé	✗	✗
VIH/SIDA	✗	
Résolution des conflits et processus de paix		✗
Médias, information et communication	✗	✗
Application		✗

Ces indicateurs tombent sous six catégories, notamment la Gouvernance (3 indices), l'Éducation (3 indices), l'Économie (5 indices), les droits sexuels et reproductifs (3), le VIH/SIDA (3) et les Médias (3). Pour créer un indice composite, chaque catégorie a obtenu une valeur égale en calculant la moyenne des indicateurs de la catégorie en question. Donc, par exemple pour une catégorie avec trois indicateurs, son score pour était la moyenne des trois. Cette approche a résolu le problème de comment traiter avec les pays dont certains indicateurs font défaut, comme la moyenne est calculée sur les indicateurs disponibles dans chaque pays. A des fins d'uniformisation, tous les scores bruts ont été convertis en valeurs allant de 0 (la pire performance possible) à 100 (la meilleure performance possible).

Alors que la majorité des indicateurs mesurent une caractéristique désirée, pour laquelle un score élevé indique une bonne performance, il y a quelques indicateurs qui mesurent des caractéristiques indésirables pour lesquelles un score élevé reflète une piètre performance (telle que le chômage féminin, le nombre des personnes vivant avec le VIH et le taux de mortalité maternelle). Pour ces indicateurs, le taux a été inversé en soustrayant le taux standardisé à partir de 100. Le Tableau IV illustre les secteurs pour lesquels il y a des scores avec l'indice SGDI et les CSC et les CSC seulement :

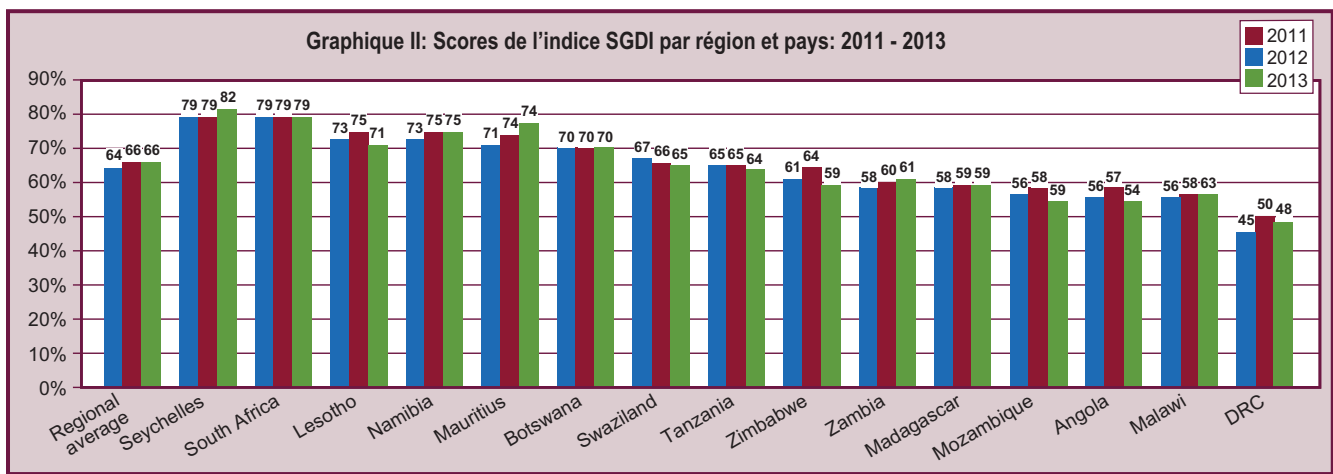
TABLEAU IV: INDICATEURS IMPORTANTS SUR LA CONDITION DES FEMMES DANS LES PAYS DE LA SADC

% DE FEMMES	ANGOLA	BOTSWANA	RDC	LESOTHO	MADAGASCAR	MALAWI	MAURICE	MOZAMBIQUE	NAMIBIE	SEYHELLES	AFRIQUE DU SUD	SWAZILAND	TANZANIE	ZAMBIE	ZIMBABWE
GOUVERNANCE															
Parlement	33	8	10	26	14	22	19	39	25	44	42	22	31	12	16
Administrations régionales	n/a	19	2	49	6	n/a	26	36	42	n/a	38	18	34	6	19
Conseil des ministres	20	14	17	22	27	30	8	32	20	27	41	25	20	11	16
EDUCATION															
Primaire	46	50	46	49	49	50	49	47	49	50	50	48	50	49	50
Secondaire	44	52	36	57	49	45	48	44	53	50	55	50	44	45	46
Universitaire	40	53	n/a	n/a	48	40	61	38	53	n/a	58	51	32	52	43
ECONOMIE															
Instances de décisions économiques	29	43	21	21	10	27	33	25	25	33	23	40	21	23	23
Participation de la main d'œuvre féminine	76	72	70	55	84	76	37	86	63	68	49	53	50	73	37
Participation de la main d'œuvre masculine	77	82	72	73	89	98	63	83	69	79	62	71	90	86	62
Chômage des femmes	n/a	20	36	25	5	10	12	n/a	32	5	28	n/a	6	11	57
Chômage des hommes	n/a	15	n/a	21	2	5	5	n/a	23	4	23	n/a	4	14	31
Femmes employées et rétribuées dans des secteurs non-agricoles	24	43	26	63	38	15	38	11	41	54	45	32	31	22	36
Durée du congé de maternité (semaines)	12	12	12	12	14	8	12	9	12	14	16	12	12	12	14
Bénéfices du congé de maternité (% du salaire rétribué)	100	67	67	0	100	100	100	100	100	100	60	0	100	100	100
SANTÉ															
Taux de mortalité maternelle (sur 100 000 naissances)	593	160	549	620	498	460	62	550	449	0	176	736	449	440	960
Utilisation de la contraception	6	44	5	56	32	36	76	44	46	41	60	51	34	41	59
Naissances assistées par du personnel qualifié	47	99	74	62	44	73	100	53	81	99	91	74	51	57	66
VIH/SIDA															
Connaissance détaillée du VIH/SIDA Femmes	7	40	21	29	54	42	87	34	65	67	27	52	45	38	46
Pourcentage vivant avec le VIH par rapport au total	61	58	58	58	58	58	19	60	50	42	59	57	55	57	60
Femmes enceintes séropositives recevant le traitement de prévention de transmission du virus de la mère à l'enfant	14	95	6	62	8	53	95	51	85	95	95	95	74	86	54
MÉDIAS															
Global	n/a	46	22	73	33	23	33	27	40	n/a	50	40	36	33	13
Conseil d'administration	n/a	24	18	47	10	27	36	25	39	n/a	38	33	22	27	38
Management	n/a	37	10	52	19	24	23	32	37	na	34	29	27	28	11
Personnel féminin dans les institutions universitaires	n/a	37	18	67	44	29	79	28	47	n/a	50	33	28	29	25
Proportion of students in institutions of higher learning	n/a	54	77	73	71	50	82	26	60	n/a	64	37	60	61	57
Sources d'information	n/a	24	17	32	24	24	25	17	20	31	20	21	19	21	15

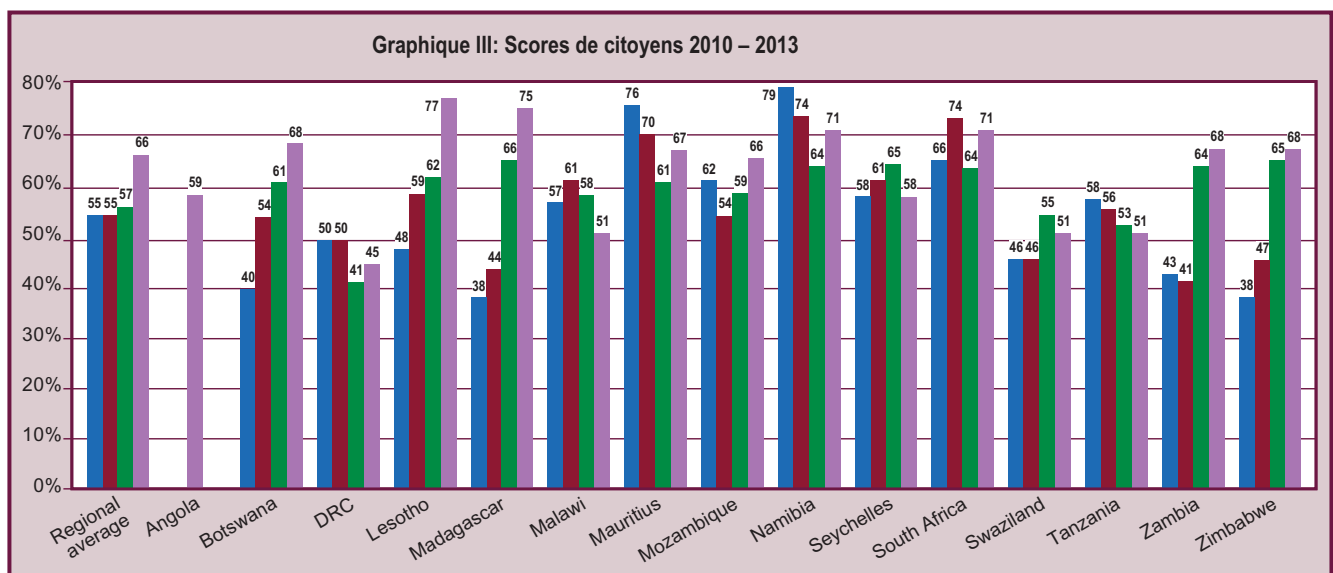
Source: Gender Links 2013.

Les nombres en rouge ont régressé alors que les nombres en vert ont progressé durant l'année écoulée.

na = not available

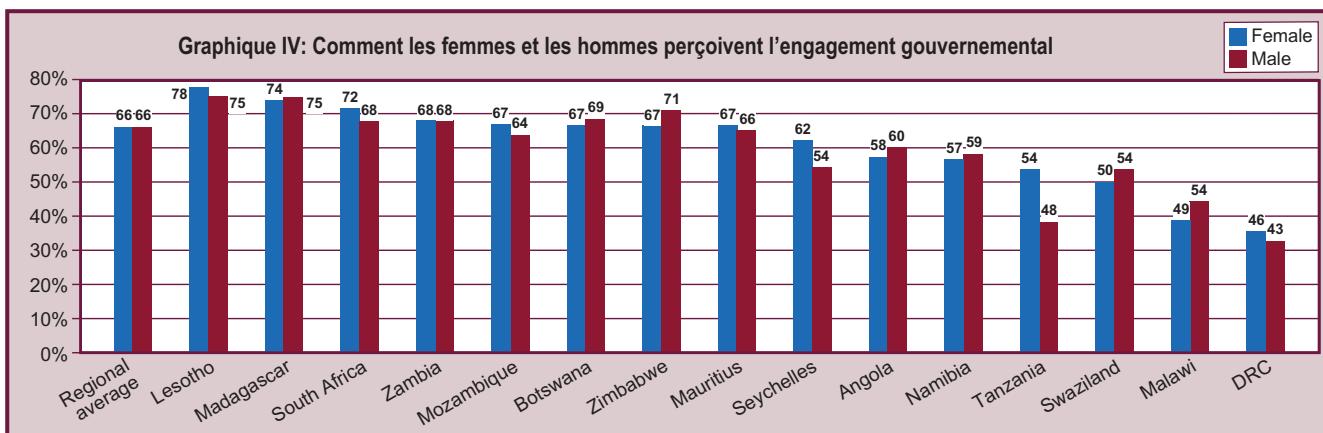


Le graphique II compare les scores de l'indice SGDI de 2011 à 2013. La moyenne régionale a augmenté de 2% depuis 2011, passant de 64% à 66%. A 82%, les Seychelles obtiennent la meilleure note avec un pourcentage en hausse de trois points en 2012. L'Afrique du Sud se classe second avec une constante de 79% pour les trois années. Neuf pays ont obtenu un score supérieur à celui de 2011. L'indice SGDI pour le Malawi est celui qui a le plus progressé durant les trois dernières années, sortant de 56% en 2011 pour atteindre les 63% en 2013. Bien que la RDC soit au dernier rang durant les trois dernières années, elle a enregistré la troisième hausse la plus importante allant de 45% à 48%.

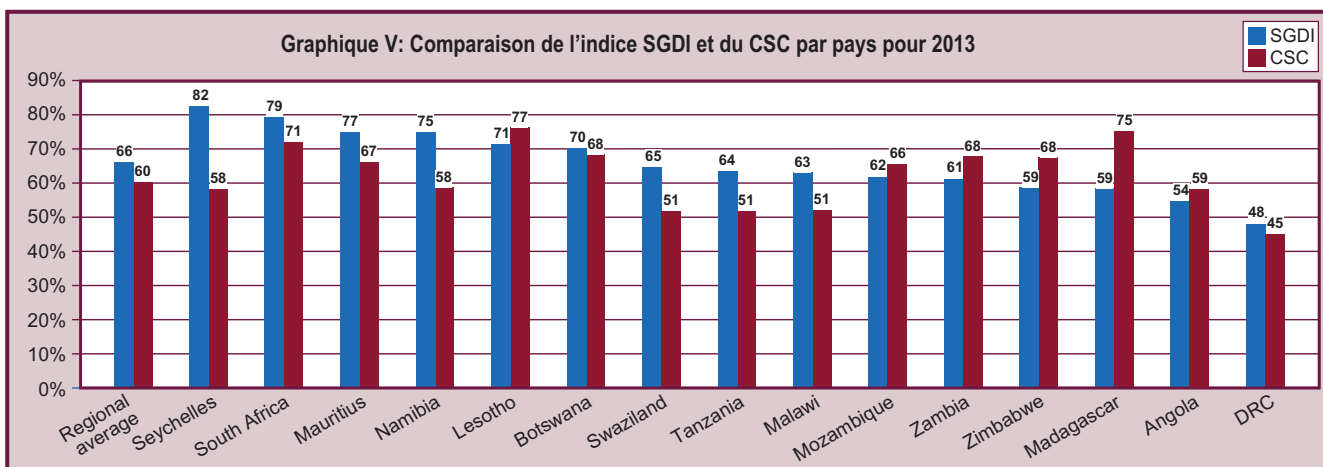


Le graphique III montre que globalement il y a eu une tendance positive dramatique dans les scores des citoyens. Ceux de huit pays de la SADC ont annoté leur pays à la hausse durant les cinq dernières années. Madagascar (de 38% à 75%) et le Zimbabwe (38% à 68%) se démarquent en matière de hausse substantielle dans les scores. Les élans d'optimisme sont communs dans les pays émergents d'un conflit, ce qui ouvre généralement un bref espace démocratique pour les droits des femmes. En dépit du déclin de la représentation féminine en politique en Zambie, les citoyens ont élevé leur score de 43% à 68%. Ceci peut être le reflet de félicitations pour la création d'un ministère du Genre dédié, mené par une activiste du genre très solide, Inonge Wina, à la suite d'un barrage de critiques à propos du déclin de la représentation féminine en politique.

Les citoyens vivant dans des démocraties plus matures ont tendance à être plus critiques. Par exemple les Seychelles continuent leur avancée à pas réguliers de trois points, tout comme le Mozambique et le Zimbabwe. Maurice a connu un déclin de 76% à 67%.



Le graphique IV indique que globalement, il n'y a pas de grand écart du genre dans les scores des femmes et des hommes. Les femmes ont donné de bonnes notes à leurs gouvernements aux Seychelles, au Lesotho, au Mozambique, en Afrique du Sud, en Tanzanie et Maurice. L'inverse est vrai dans d'autres pays. Le Malawi, le Swaziland et le Zimbabwe enregistrent les écarts les plus élevés du genre (quatre points de pourcentage). Cet écart dans les perceptions de note un conservatisme social sous-jacent, les hommes percevant un environnement plus incitatif que les femmes.



Comme souligné depuis 2011, le Baromètre, l'indice SGDI et la CSC ne sont pas directement comparables car cette dernière est basée sur la perception et couvre les 28 dispositions du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement dans dix secteurs en comparaison avec les 23 indicateurs couvrant six secteurs dans le cas de l'indice SGDI. Il est cependant important de comparer l'étendue à laquelle les perceptions citoyennes correspondent à l'indice SGDI qui est basé sur les nombres actuels.

Le graphique V indique qu'il y a en effet de grandes divergences entre la manière dont les citoyens perçoivent la réalité et la réalité elle-même. L'écart le plus important est aux Seychelles qui score un indice SGDI plus élevé (82%) mais qui est parmi les plus faibles au niveau de la CSC (58%). La leçon ici est d'obtenir un coefficient des deux scores ensemble pour se faire une opinion du

progrès, tout en restant réaliste sur les forces et les limitations de chaque coefficient.



Nomthandazo Mankazana (à gauche) aide les femmes à Chiredzi au Zimbabwe à remplir la Carte de Score des Citoyens.

Photo: Colleen Lowe Morna

Le graphique IV montre que les scores de l'indice SGDI dans les quatre secteurs sont restés relativement constants de 2011 à 2013, avec l'éducation se taillant la part du lion, suivi de l'économie, des médias, de la santé sexuelle et reproductive. Le VIH/SIDA a détrôné la gouvernance à la cinquième place en raison d'une hausse du score de 47% à 51%.

Ce que mesure l'indice SGDI

EDUCATION

Education primaire: le nombre de filles inscrites à l'école primaire en comparaison au pourcentage total d'inscrits à l'école primaire.

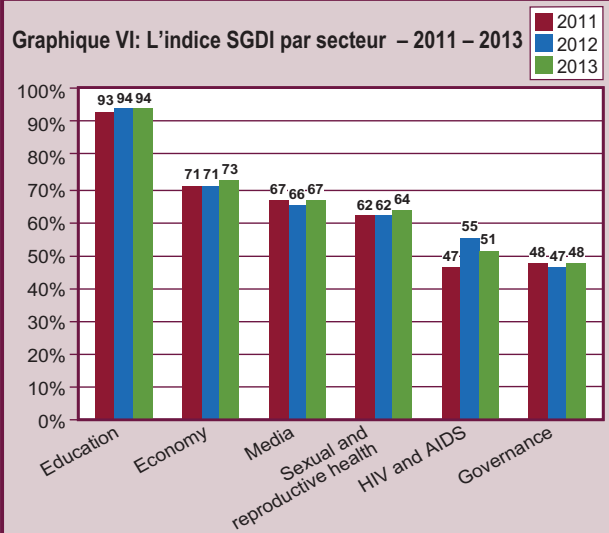
- Education secondaire : le nombre de filles/femmes inscrites dans les écoles secondaires en comparaison au pourcentage total d'inscrits dans l'éducation secondaire.
- Education universitaire : le nombre de femmes inscrites auprès des universités en comparaison avec le pourcentage total d'inscrits au niveau de l'éducation universitaire

ECONOMIE

- La part des femmes dans la prise de décisions économiques: le nombre de femmes occupant des postes élevés de décisions économiques en comparaison avec le pourcentage de tous les postes du pays. Ces postes peuvent inclure le portefeuille ministériel des Finances, celui de son adjoint, le poste du ministre du Commerce et de son adjoint, les postes de ministre du Plan et de son adjoint, le poste de gouverneur de la Banque centrale ou les équivalents, les secrétaires permanents.
- La participation féminine dans la main d'œuvre en opposition à la participation masculine dans la main d'œuvre. Le taux de participation de la main d'œuvre est calculé par rapport au nombre de femmes/d'hommes en âge d'être actifs (habituellement de 15 ans à monter ou de 15 à 64 ans) qui sont soit employés ou à la recherche d'un emploi), divisé par le nombre total de femmes/d'hommes en âge d'être actifs.
- Taux de chômage féminin/masculin. Le taux de chômage



Du marchandage au marché Chingola en Zambie. Photo: Gender Links



des femmes en tant que pourcentage du taux de chômage des hommes. Le taux de chômage est calculé sur le (nombre de femmes/d'hommes qui sont en quête d'un emploi) divisé par le (nombre de femmes/d'hommes qui sont soit employés ou qui cherchent du travail).

- La part des femmes employées et rétribuées dans un secteur non-agricole. Le nombre de femmes employées et rétribuées dans un emploi non-agricole exprimé en tant que pourcentage de toutes les personnes employées et rétribuées dans des emplois non-agricoles.
- Durée du congé de maternité: Le nombre de semaines de congés auxquelles la femme a droit par rapport à sa grossesse et à son accouchement.

MEDIAS

- Les femmes employées en comparaison avec le pourcentage total d'employés: le nombre de femmes employées dans les entreprises de presse exprimé en tant que pourcentage de tous les employés des entreprises de presse.
- Les femmes en tant que pourcentage des membres du conseil d'administration : Le nombre de femmes directrices des entreprises de presse exprimé en tant que pourcentage de tous les directeurs des entreprises de presse.
- Les femmes en tant que pourcentage du management : le nombre de femmes managers dans les entreprises de presse exprimé en tant que pourcentage de tous les managers des entreprises de presse.
- Le personnel féminin dans les écoles de journalisme : le nombre de femmes employées dans des écoles de journalisme exprimé en tant que pourcentage de tout le personnel des institutions des écoles de journalisme.
- Pourcentage de femmes comme sources d'information : le nombre de femmes citées comme sources dans les informations exprimé en tant que pourcentage de toutes les sources citées dans les informations.

SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

- Les femmes utilisant un contraceptif: le pourcentage de femmes âgées entre 15 et 49 ans qui disent utiliser un contraceptif moderne.
- Les naissances assistées par du personnel qualifié. Le pourcentage de naissances dans une année spécifique au cours de laquelle les femmes sont assistées par du personnel qualifié comme des sages-femmes ou des nurses.
- Ratio de mortalité maternelle : Le nombre de femmes mourant en couches ou 42 jours après l'accouchement sur 100 000 naissances vivantes.

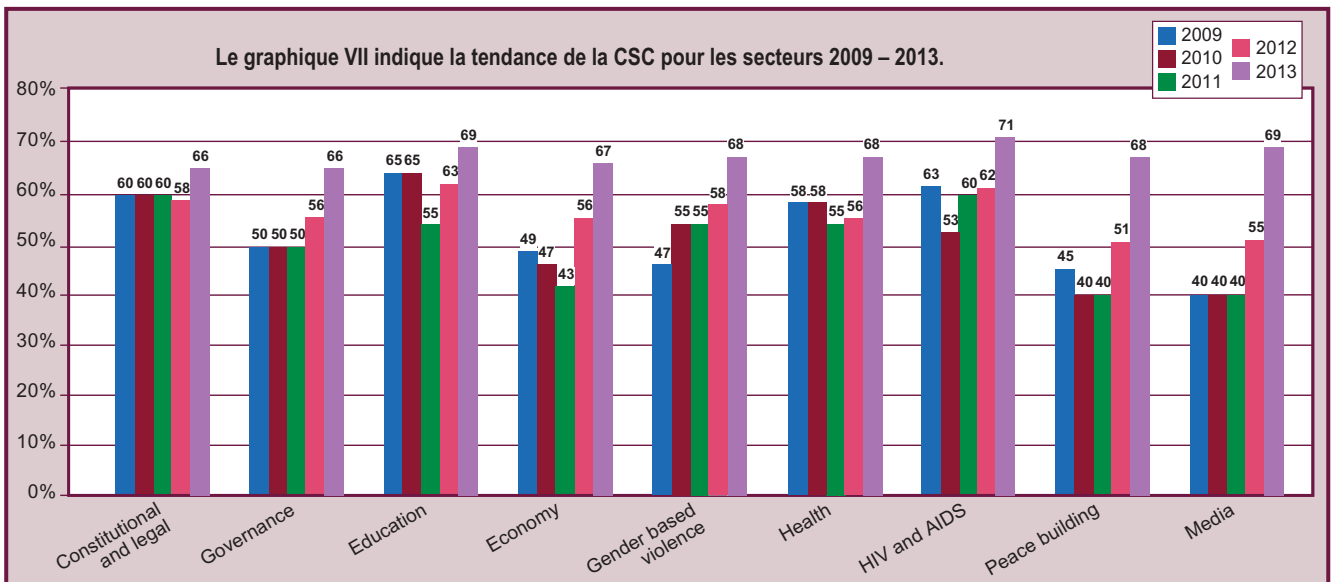
VIH/SIDA

- Une connaissance détaillée du VIH/SIDA: le pourcentage de femmes âgées de 15 ans qui répondent correctement à des questions spécifiques à propos du VIH/SIDA.
- Le pourcentage de femmes vivant avec le VIH par rapport au total : le nombre de femmes vivant avec le VIH exprimé en tant que pourcentage de toutes les personnes vivant avec le VIH.

- Les femmes enceintes séropositives recevant le traitement pour empêcher la transmission de la mère à l'enfant : le nombre de femmes enceintes séropositives qui reçoivent un traitement préventif empêchant la transmission de la mère à l'enfant exprimé en tant que pourcentage de toutes les femmes enceintes séropositives.

GOVERNANCE

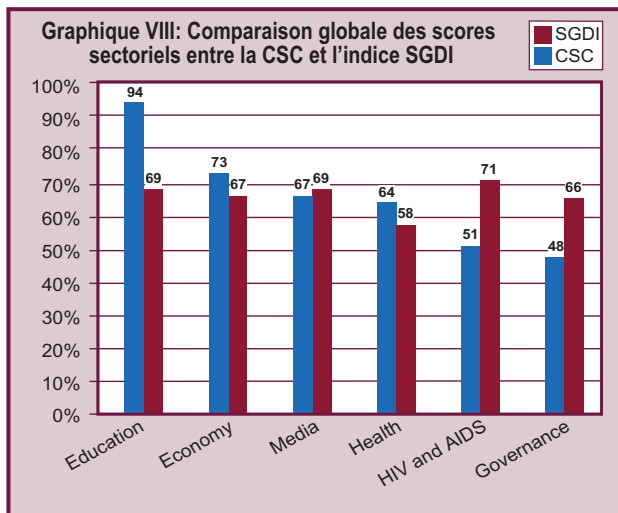
- Parlement: le pourcentage de femmes parlementaires. La mesure inclut les chambres haute et basse du Parlement pour les pays ayant plus d'un Parlement.
- Administrations régionales : le pourcentage de conseillers dans les administrations régionales/représentants qui sont des femmes.
- Conseil des ministres : le pourcentage de membres du conseil des ministres qui sont des femmes. La mesure comprend les adjoints des ministres et les ministres délégués lorsqu'ils siègent au conseil des ministres. Cela comprend aussi le président(e) s'il siège au conseil des ministres.



Durant les cinq dernières années, les médias ont obtenu la plus grosse hausse dans la CSC, passant de 40% en 2009 à 69% cette année. Cela peut s'expliquer par le travail pratique dans le secteur des médias auprès de 109 entreprises de presse de 13 pays qui sont des Centres d'Excellence du Genre dans les médias figurant dans le programme dédié aux médias. Le secteur du processus de paix le talonne avec une hausse de 23 points dans son pourcentage passant de 45% en 2009 à 68% en 2013. Cela peut être dû à la mobilisation faite par le *Institute for Security Studies* durant l'année écoulée, devenant une des niches les plus solides au sein de l'Alliance.

Bien que l'éducation se soit toujours classé premier en raison des tendances positives dans le secteur, sa

progression est uniquement de quatre points de pourcentage (65% à 69%) depuis 2009. Fait intéressant, la VBG se classe troisième dans le classement de la CSC. Cela peut être attribué aux campagnes des 16 jours d'activisme pour mettre un terme à la violence envers les femmes et les plans d'actions multisectoriels qui sont mis en place dans plusieurs pays. Presque tous les pays de la SADC ont une forme de stratégie ou un plan d'action pour traiter la VBG, de même qu'une législation vaste. Ceci peut expliquer pourquoi en dépit des taux alarmants de violence basée sur le genre, les citoyens trouvent que leurs gouvernements prennent des actions pour réduire la VBG comme le demande la disposition du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement.



Le graphique VII compare l'indice SGDI (scores empiriques) et les scores de la CSC (perception) dans les six secteurs où ils ont tous deux des scores. Alors que les scores sont différemment calculés, les tendances sont intéressantes car elles reflètent l'étendue à laquelle les perceptions et la réalité convergent ou divergent. Le graphique indique que :

- L'indice SGDI classe l'éducation en première place avec 94% alors que le score de la CSC pour ce secteur est numéro deux dans la région
- L'indice SGDI classe les ressources productives en deuxième position alors que la CSC place l'éducation en deuxième position.
- L'indice SGDI capture une petite gamme d'indicateurs économiques qui ne comprennent pas la propriété, les

finances et les ressources productives. La divergence entre l'indice SGDI et la CSC n'est donc guère surprenante.

- La perception positive des citoyens par rapport au VIH/SIDA peut être attribuée à la hausse conséquente de l'accès au traitement d'antirétroviraux, de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant et de politiques pour les pourvoyeurs de soins.
- L'indice SGDI comme la CSC mettent la gouvernance en dernier. Le score empirique SGDI de près de 50% reflète la réalité à l'effet que la représentation moyenne des femmes dans les instances de décisions politiques – une moyenne de 20 à 25% pour le Parlement, les collectivités locales et le conseil des ministres – est à mi-chemin de là où il devrait être. Le score de la CSC (66%) reflète le désir des citoyens de voir leurs gouvernements redoubler d'efforts dans ce domaine.
- La CSC classe les médias en deuxième position alors que l'indice SGDI place les médias à la troisième place. Le score SGDI des médias comprend la représentation des femmes dans la formation médiatique, au sein des médias, dans le management des médias et dans le contenu médiatique. Les deux premières catégories tendent à fausser le score car les femmes sont désormais relativement nombreuses dans ces deux catégories. Elles sont cependant cruellement absentes dans les instances de décisions et comme sources dans l'information. Parce que l'indice SGDI est quantitatif, il ne mesure pas le profil des femmes dans les médias. Cela plus que tout autre facteur, justifie le score parfois bas de la CSC. La divergence entre les deux scores montre pourquoi les deux scores sont importants dans la compréhension de ce qui se passe dans le secteur.



Moteur du changement: Adélia Munguambe, une pompiste, faisant un plein à Mandlakazi au Mozambique.

Photo: Ruben Covane